

Le Bureau d'assurance du Canada (BAC), l'association nationale qui regroupe la majorité des assureurs de dommages au Canada, est présentement à la recherche d'une personne pour occuper le poste suivant à son bureau de Montréal :

**CONSEILLER JURIDIQUE
(Poste temporaire à temps plein)**

Relevant de la directrice des affaires techniques et juridiques, le titulaire fournit des services juridiques à la direction et aux différents comités de l'organisation. Le conseiller juridique est notamment appelé à assurer un rôle conseil, effectuer des recherches, rédiger des avis juridiques, participer aux représentations et aux négociations auprès d'organisations ou de partenaires externes, préparer et participer aux réunions des instances décisionnelles, et assurer la vigie de la jurisprudence et des affaires législatives.

Le candidat recherché compte des réalisations qui témoignent de sa capacité à jouer un rôle conseil dans des dossiers complexes. Il a également su démontrer des aptitudes pour la recherche et la rédaction de rapports ainsi qu'un niveau supérieur d'autonomie pour coordonner plusieurs activités et assurer la prise en charge des mandats confiés.

Exigences requises :

- Baccalauréat en droit et membre du Barreau du Québec;
- 6 à 10 ans d'expérience en droit des assurances ou administratif;
- Excellente maîtrise du français parlé et écrit;
- Maîtrise de l'anglais parlé et écrit;
- Maîtrise des logiciels usuels et capacité à faire des recherches dans les banques de données juridiques.

Si vous êtes reconnu pour votre rigueur, votre professionnalisme, votre esprit d'analyse ainsi que pour votre capacité de travailler autant seul qu'en équipe, vous êtes invité à nous faire parvenir, votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation soutenant votre candidature, au plus tard le 14 septembre 2017, à l'adresse courriel suivante : recrutement@bac-quebec.qc.ca.

Toute combinaison d'études et d'expérience jugée équivalente pourra être considérée.

Nous remercions à l'avance toutes les personnes qui soumettront leur candidature. Toutefois, seules les personnes sélectionnées pour une entrevue recevront un accusé de réception.

Le genre masculin a été utilisé dans le seul but d'alléger le texte.